COPPIE DE LA RESPONCE FAITE PAR VN POLYTIQVE DE CESTE Ville de Paris, aux precedens Memoires ſecrets, qu'vn ſien Amy luy auoit enuoyés de Bloys, en forme de Miſsiue.



Chez Iacques Gregoire Imprimeur.

M. D. LXXXIX.

Dup —
not cataloged

COPPIE DE LA RESPONCE *faicte par vn Polytique de ceste ville de Paris, aux precedens Memoires secrets, qu'vn sien Amy luy auoit enuoyés de Bloys, en forme de Missiue.*

MONSIEVR, ie me proposois qu'apres que i'aurois asseuré quelques deniers & vaisselle d'argent que i'ay en ma maisõ, ie me mettrois au hazard comme les autres de me desguiser en quelque sorte, ou en Cordelier ou en Musnier, ou autrement, pour sortir de ceste ville de Paris, & m'affranchir de la perpetuelle apprehension que i'ay, & de la Bastille & du Louure (car l'vn & l'autre seruent auiourd'huy de mesme terreur.) Mais puis qu'ainsi est que ie

vois par tout, nos affaires si desesperez, qu'ils semblent nous menasser d'vne prochaine desconfiture & ruine, ie suis contraint de me resoudre de demeurer en ceste ville : car ie n'estime plus que le sejour d'ailleurs me puisse estre plus asseuré que cestuy-cy. Toutesfois quand ie me represẽte tãt de captures, & d'emprisonnemẽs qui se font encor iournellemẽt en ceste ville, *Ie* ne puis que ie ne desire la clef, & la liberté des champs. Quand ie considere le passé, ie me dis à moymesme, *Belle escappade*. Ie ne doute pas aussi que vous ne vous esmerueillies assez comment ie l'ay eschappé si belle iusques icy, puis que maintenant dedans Paris les emprisonnemens ne sont quasi plus que les passetemps & esbatemens ordinaires des Parisiens. Mais sçauez vous le braue moyen dont ie me suis seruy pour me cõseruer, & lequel ie pratique encor tous les iours.

C'eſt que ſi toſt que nous ſõmes deux
ou trois enſemble, i'entame le propos
de la mort de Monſieur de Guiſe. Ie re-
cite la liſte de ſes beaux faicts, Ie les lou-
ange iuſques au Ciel, Puis, ie cõmẽce le
premier à bouche ouuerte de meſdire
du Roy, De deteſter ſes actions, D'exe-
crer ſa vie. Et de repreſenter l'acte der-
nier de Bloys, inhumain, cruel & barba-
re: Accompagnãt le tout de la plus tri-
ſte & funeſte contenance q̃ ie puis fein-
dre, Et y entrelaſſant quelques iuremẽs
pour mieux cõtrefaire le paſsionné. A-
pres celà, ie ſuis reputé le plus hõme de
bien du mõde, Bon Catholique, Biẽ af-
fectiõné, Biẽ zelé. Et ainſi tous les ſoirs
i'inuente à par-moy quelque nouuelle
inuectiue pour l'expoſer le lendemain
en la meilleure compagnee que ie me
trouue. Or, Ce n'eſt pas pourtant à dire
que mon cœur aduoüe ce que mes le-
ures proferent, non, non: tant s'en faut,

vous me cognoissez biẽ. Mais ce que i'en fais ce n'est à autre but (comme vous le pouuez croire) que pour sauuer ma vie, à tout le moins pour me sauuer d'vne prison, & en consequence d'icelle, de la perte de mes biens, & possible du sac de ma maison, qu'autremẽt ie ne pourrois pas euiter, & en cela ie ne pense nullement lezer ny offẽcer l'integrité de ma consciẽce, soit que vous consideriez les Loix ou naturelles ou Ciuiles. Premierement la nature en nous esleuant, elle cree quant & quant en nous, & vne enuie, & vne liberté perpetuelle de nous conseruer en nostre indiuidu. Les Legislateurs aussi gardent pour reigle indubitable, Que par quelque moyẽ que ce soit (sans en excepter vn seul) Il est loisible à vn chacun de sauuer & redimer son sang. Mais possible vous me dires que tous ceux qui entrẽt en prison, ny perdent pas ny leur sang ny leur vie.

Et partant que cecy feroit bon à dire, si
en lieu des captures qu'on à faites à Pa-
ris, on y euſt fait quelque tuerie ou maſ-
ſacre, ce qu'õ n'a pas fait. A quoy ie vous
reſpondray d'vn ſeul mot, que pour mõ
eſgard ie ne fais pas grande difference
entre la ſeparatiõ de l'ame & du corps,
& la ſeparation du corps & des biẽs: car
celuy qui vit, ſans iceux meurt toute ſa
vie mil fois le iour, & les autres ne meu-
rent qu'vne fois ſeulement en leur vie.
Mais, ie ne delaiſſe pas au plus profond
de mon cœur, de me deſmentir de tout
ce que i'ay dit, & de maudire le ſort,
& deteſter la fortune qui nous mal-
traicte ſi impitoyablement, & reſ-
pand noz mal-heurs ſi largement par
tout. Car ſi vous auez eü aſſez de ſuiect
pour faire vn cayer des mauuaiſes nou-
uelles de par delà, croyez que quand il
faudra faire vn iuſte volume de celles
de pardeça, qu'on y trouuerra ſuffiſan-

te matiere. Que si ce n'estoit le deuoir qui m'oblige, puis que vous auez commencé, & le seruice que ie vous dois qui me contrainct de vous escrire le pauure succes celles de par deça, soyez seur que ie ne m'embarquerois pas à vous en faire vn triste & mal-agreable discours: car il me semble que la souuenance des maux, & la recordation des malheurs se sont les vrayes abstractions de noz iours, & racourcissemẽts de nostre vie.

Mais afin que ie me reuanche d'vne partie de la peine que vous auez prinse, m'escriuant si amplemẽt de toutes nouuelles: & de la bõne affliction que vous y auez apportee, i'emploiray le temps que ce porteur me voudra permettre, au recit de ce qui me semblera le plus important & necessaire pour vous seruir comme d'aduis en la resolution que vous desirez de prendre en voz affaires, & pour l'aduenir.

Ie

I.

IE m'aduise en premier lieu de vous aduertir pour fondement de ce discours, qu'il faut que vous croyez de deux choses l'vne, ou que le Roy est tres mal aduerty de ce qui se trame (ce qui est peu croyable) ou qu'industrieusement il cele ce qu'il en sçait pour tenir tousiours en halaine ceux qu'il a autour de luy (comme vous le presumies desia sagement par voz dernieres.) Vous le cognoistrez euidemmét s'il vous plaist de conferer ce que le Roy vous promet, tant de l'impuissance de Monsieur du Maine, que du peu de courage, Du peu d'effect, & de l'auarice de Messieurs de Paris, auec le discours veritable que ie vous en feray presentement: par lequel vous verrez que leurs effects sont bien autres qu'il ne les a predit.

II.

Premierement direz vous que les pa-

risiens ont peu de courage & de resolution, puis que tout le monde depuis le plus grand, iusques au plus petit (capable de la fatigue) se dispose à la guerre, & à remuer les mains auec vne telle allegresse, que le Bourgeois neglige sa famille, & le marchant quitte son trafic, pour faire nombre en ceste guerre, Entre autres, sept ou huict Marchans de la ruë S. Denis, aucuns aagez de cinquãte ans, les autres de cinquãte-cinq & plus, se sont esquippez de trois & quatre bõs cheuaux, & sont partis auec les autres, la Lance au poing, pour aller au secours d'Orleans, ou en tel autre endroict que on les voudra employer.

III.

D'ailleurs, ou trouuerez vous ce peu d'effect, puis que desia neuf ou dix cornettes de gens-d'armes, & vingt-cinq ou trente enseignes de gens de pied, auec quelques compagnies d'arquebu-

ziers à cheual ſont ſorties de Paris il y a long temps.

IIII.

Où pourrez-vous auſsi remarquer l'auarice, puis qu'en la queſte & cueillette qui ſe fit incontinẽt apres Noel, Il ſe trouua des Bourgeois qui donnerẽt volontairement cinq & ſix cens eſcuz: les vns pl', les autres moins. Les pauures artiſans & gens de meſtier, donnerent deux & trois eſcuz (outre la taxe à laquelle ils ſecottizerẽt encore eux meſmes, par chacũ moys.) En fin perſõne ne fut refuſant de cõtribuer quelque choſe, ſelon que ſes facultez le pouuoit porter: La notable ſomme de deniers qu'on feit de ladicte cueillette, teſmoigna aſſez l'amplitude de leurs bourſes & l'abondance de leur affection. Mais comment ſe feroient-ils faict tirer l'oreille, ny pour la cueillette, ny pour la taxe par chacun moys: qu'au contraire

ils s'offrirent encor depuis, à contribuer de nouueau, afin que leurs affaires ne receussent aucun retardement par faute d'argent & de solde pour le soldat.

V.

Quant à ce que le Roy asseure de Mõsieur du Maine qu'il se contentera de se maintenir en son gouuernement : Ie crains & sçay bien que les effects de ses actions nous feront bien tost tenir vn autre langage. Mais tant s'en faut qu'il ait iamais eü la conceptiõ si basse: Que quatre heures apres qu'il eust receu la nouuelle de la mort de Monsieur de *Guyse* son frere (qui fut le lendemain de Noel, en sortant de S. Iean de *Lyon*) il monta à cheual, & protesta hautement & publiquement en la grande place de Lyon, Que tãt que Dieu luy presteroit force pour estaindre l'espee qu'il tenoit nuë au poing, qu'il chercheroit par to⁹

moyés la vengeãce de deffũct ſon frere:
Et finiſſant ces mots,il cõiura toꝰ les catholiques
par le ſang de ſon frere,reſpãdu
pour la querelle de Dieu & la leur,
de luy preſter main-forte & ſecours en
vne ſi iuſte occaſion. Voila dõques deſ-ia
ſon intention deſcouuerte,au cõtraire
de l'aſſeurance que le ROY vous veut
donner de luy.

VI.

Mais voyons ſi ceſte reſolution a eſté
ſuiuie de quelques effects. La verité eſt
que ſortant de Lyon, il n'eſtoit que luy
dixhuict ou vingtieſme: car peu de gẽs,
de ſes Gentilshommes meſmes,eſtoiẽt
aduertis de ſon partement ſi ſoudain,
(vray eſt qu'à vne lieuë delà, il eſtoit biẽ
autremẽt accompagné:) Mais deſlors il
ſe remua ſi a bon eſciẽt & ſi diligẽment,
qu'en quinze iours apres il meit enſẽble
cinq cẽs cheuaux, & quatre ou cinq mil
harquebuziers: comme ils furent lors

contez luy ſortant de Dijon.

VII.

Et depuis ce temps encor, l'on aſſeure que ſes forces ſe ſont creuës quaſi de la moitié, & qu'elles ſe multipliẽt tous les iours en marchãt, tout ainſi qu'vne plote de neige ſe groſsit en la roulãt. voyés donques de combien le Roy ſe meſcõte, ſi ce n'eſt au pẽſer à tout le moins au parler: Mais ie crains que ce ne ſoit en l'vn & en l'autre: car ie ſçay que ceux qui l'ont engaigé au bourbier, dont ils ne le pourront pas tirer, s'eſtudient totallement à luy bãder les yeux: afin qu'il ne puiſſe pas pluſtoſt preuoir ſon malheur, que lors ſeulement qu'il ſera tout à ſes piedz, ou pluſtoſt abondamment reſpandu ſur ſa teſte. Or ie vous ay bien voulu eſclarcir de cecy, touchant mondit Sieur du Maine & les Pariſiens, tant parce que vous en parliez douteuſemẽt par vos dernieres, qu'auſsi pour vous

prier que d'oresnauant vous armant de la foy de Sainct Thomas, que vous ne croyez pas de leger en choses qui vous sont & à nous tous, si importantes : car la difficulté de nos affaires gist en ces deux points, lesquels on nous veut dissimuler pour bastir noz asseurances sur des Chimeres.

VIII.

Mais puis que ie suis tombé sur le propos dudict Sieur du Maine, ie vous en diray encor ce que i'en apprins l'autre iour, Qu'il a esté receu tres-honorablement à Troye: & q̃ tous les Principaux de la ville luy allerent au deuant auec quelques compagnees de Lãciers & de gẽs de pied tous harnachez & accõmodez de deüil. Il y seiourna deux iours auec la meilleure reception de part & d'autre dont ils se peurent aduiser.

L'on m'asseura aussi que depuis qu'il fut sorty de Troye, quelques vnes de

ses trouppes auoient deffait trois compagnees de Monsieur de Tinteuille. Si cela estoit, ce no⁹ seroit vn villain coup de baston: Mais parce que le bruit n'en cõtinue pas, Ie suis bien aise de n'en rien croire.

IX.

Ie suis aduerty ce iourd'huy, q̃ mõdit Sr du Maine est desia à Mõtargis, auquel lieu Messieurs de Paris luy ont enuoyé cẽt Cuirasses, Trois cens Lãces, Cinq cẽs Mousquets, & quelques autres armes.

Aucuns asseurent qu'il vient droict en ceste Ville, où il est extremement desiré de tout le monde, & qu'il faict ce pendant aduancer ses forces vers Orleans: Les autres disent qu'il n'abandonnera pas sesdites forces pour venir icy, qu'auparauant il n'ait recogneu l'estat auquel sont les affaires dedans & dehors Orleans. Mais quoy qu'il en face, ils se reposent assez sur sa pru-

prudence qu'il fera tout pour leur meilleur. Et ne vous puis dissimuler que ie crains infiniment son approche & encor plus sa venuë: car il est plus Lyõ que n'estoit deffunct Mõsieur de Guyse son frere. Trouuãt donques, soit icy, soit deuant Orleãs, les affaires heureusement acheminez, comme ils y sont. Ie vous laisse à pẽser comme il sçaura vser de la fortune & de la prosperité qui luy rit, en vne si belle occasion.

X.

Ces iours passez ie pensois que Dieu nous eust enuoyé du Ciel, vne consolation & vn reconfort parmy tant de desespoirs, quand i'entendis la menteuse nouuelle de la deffaicte des deux mil hommes de gens de pied que Mõsieur d'Aumalle auoit fait partir de ceste ville pour aller deuant Orleans: Et combien qu'au commencemẽt ie le creusse difficilement, tant pour la crainte que

i'auois qu'elle ne fust pas veritable, que aussi pour le peu d'apparẽce que i'y remarquois. Toutesfois voyant arriuer en ceste ville tant de soldats desconfits, qui ne parloient que de leur deffaicte, & de la braue sorte dont ils s'estoient eschappez, Ie le tins en fin pour indubitable: Et sur cela r'appellant à moy la ioye & l'allegresse que i'auois bãnie de mon cœur, *I*'en redis vn bon coup & de bõ cœur, graces à Dieu: Mais ceste ioye fust bien tost rabbatue par les contrenouuelles qu'on receut deux ou trois heures apres, que non seulemẽt c'estoit vn faux-bruict que quelques vaillãs soldats, du creu de l'Isle de Frãce semoiẽt, pour couurir leur couarde & honteuse fuitte, Mais au contraire que les quatre cens lanciers que Monsieur d'Aumalle auoit enuoyé quant & quant lesdictes compagnees estoient entrez dedans Orleans.

XI.

Et ie vous diray, au raport de ceux qui en parlent le plus asseuremẽt, comment la chose se passa, encor que le discours en soit vn peu plaisant & mal-cõuenable au deüil q̃ nous deuons auoir empraint & graué dedans le cœur: Mais encor faut-il quelque fois monstrer bõ visage à l'aduerse fortune.

Monsieur d'Aumale, nonobstãt toutes les importunitez & instãces que luy ayent sçeu faire & les Parisiẽs & les enuoyez d'Orleans pour faire promptement sortir quelque secours de Paris, & l'enuoyer aux assiegez: vsant d'vne grãdissime sagesse, ne l'a iamais voulu faire, ny entreprendre, qu'il n'ait veu le secours qu'il auoit pour y enuoyer, assez fort pour resister à vn besoin aux forces que le Roy tenoit deuant Orleans: preuoyãt l'incõmodité que ie croy, qui en fust arriuee s'il eust hazardé indiscret-

tement des ſoldats de Paris & des enuirons ſans autre ſaufconduitte & aſſeurance.

XII.

Ayant donques enuiron le vingtieſme ou vingt & vnieſme de ce moys, par le moyen des commiſsions qu'il auoit dõnées deux mil harquebuziers & quatre cens Lãciers, il les fit partir pour s'acheminer vers Orleans. Or s'eſtãs deſia aduancez iuſques aux fauxbourgs de Nemours, Monſieur de Congy qui cõduiſoit les deux mil harquebuziers, euſt aduertiſſemẽt que quelques ſix ou ſept vingts Lances & trois cens, tant Suiſſes qu'harquebuziers du Roy, venoient à eux, ou pour les charger, ou pour les recognoiſtre. Quelques ſoldats experimẽtez en l'Arithmetique ouyrent le vẽt de ceſt aduertiſſement, leſquels tout quãt & quãt multiplierent les vingts par cẽtaines, & les centaines par milliers, & firẽt voiler d'vne meſme diligẽce le bruit,

Que le *Roy* enuoyoit six cens cheuaux, deux mil harquebuziers, & quatre cens Suisses pour les tailler en pieces, Le bruict (encor qu'il porta son asseurance quant & luy, pour le peu d'apparence qu'il y auoit au nõbre qu'ils adioustoiẽt donna toutesfois la larme à l'œil, & l'alarme au cœur, aux soldats qui auoient les dents plus longues que la barbe, si chaude & violente, qu'ils regarderẽt & tascherent tout à l'heure de recognoistre & fleurer le chemin, par lequel ils estoient venus à ceste buscherie: Et sur cela ayant aperceu les susdites six vingts Lances qui venoient, plustost pour les recognoistre que pour les cõbatre, ils se vont donner l'espouuente si grande qu'il ne fut iamais possible de les asseurer, & encor moins de les retenir: car ils auoiẽt ramassé tout leur courage, pour voir à qui courroit le mieux. Ainsi quelques deux cens reprindrent les brisees

de Paris à grandes iournees, s'escartans & s'esparpillans, mais ie pense qu'il y a quelque autre mot, les vns deça, les autres de là, selon que la bõté de leurs nez les reconduisoit par les mesmes traces qu'ils estoient venus. XIII.

Or cela donna occasion & enuie aux six vingts Lanciers, & aux trois cẽs harquebuziers du Roy de venir faire vne charge sur ceux qui estoient demeurez. Ce qu'ils feirent, figurans possible en leurs cœurs le mesme merite qu'aux autres: Voyans aussi que les quatre cens Lances n'estoiẽt pas là pour les soustenir si promptement: Mais tant s'en faut que ceux-cy suiuissẽt les airres de leurs compagnons, qu'ils se monstrerẽt aussi resolus que les autres mal-asseurez & couards. De sorte que non seulement ils soustindrent les assaillãs, Mais encor ils les repousserent si rudemẽt qu'ils les recõduisirent à vn quart de lieuë: si biẽ

qu'il ne leur resta aucun empeschemēt, qu'ils n'entrassent eux & leurs quatre cens Lances aisement dedans Orleans.

XLIX.

Voila le discours comme il se conte par ceux mesme qui font profession & de la verité, & de la bien sçauoir. Et toutesfois, ie m'en persuade bien autre chose, & croy sãs doute qu'il y auoit en ladite charge beaucoup plus grand nōbre, & de Lanciers & de gens de pied du Roy qu'on ne dit: Mais que Monsieur d'Aumale par vne subtile ruze, & artifice de guerre, lauoit commandé à Monsieur de Congy qu'il presenta à l'ennemy occasion aduantageuse en apparence d'attaquer son infanterie: afin que, ce pendãt que l'ennemy se seruiroit de ceste occasion & qu'ils s'entrechoqueroient, sa cauallerie (de laquelle specialement Messieurs d'Orleans auoiēt affaire) se peust couler sãs perte ny hazard dedans Orleans: comme de faict il arri-

ua que les quatre cens Lanciers y entre-
rent, ayans les flãcs tournez vers le dos
de leur infanterie, & à couuert d'elle.

XV.

Le lendemain qu'elles furent arri-
uees dedans Orleans, ceux de la ville
feirent ſauter par artifices de feux & de
poudre vne Tour de la Citadelle ſur
ceux qui eſtoient dedans pour la deſ-
fendre: (car l'on faiſoit contenance de
la vouloir auoir par dehors & par aſ-
ſault.) Toutesfois l'artifice ne feit pas ſi
bien ſon effect, q̃ quelques ſoldats n'eſ-
chappaſſent des ruines de ladite Tour,
Mais ils ne peurent pas apres eſchap-
per là leur propre: car ſe voulãs r'allier
& mettre en deffence contre ceux de la
ville, qui ſe preſentoient pour y entrer,
ils furent tous taillez en pieces, pour la
trop grande inegalité d'eux à leurs en-
nemis. Cela faict les habitans entrerent
dedans ladite Tour fort aiſemẽt & ſans
plus

plus de resistãce ou ils trouuerent grãd quantité d'armes qu'ils prindrẽt & porterent en leur hostel de ville.

XVI.

Le iour ensuyuant, ils feirent vne sortie de cinquante cuirasses seulemẽt, lesquelles donnerent iusques aux enuirõs, & quasi aux portes de Bloys, ou trouuant dix ou douze Archers du Roy, ils les prindrent & emmenerent liez & garottez dedans leur ville. Ces deux exploits les rendirent si fiers, qu'ils manderẽt tout à l'heure mesme à Messieurs de Paris, confirmãt tousiours leurs lettres precedentes qu'ils s'asseurassent, & de leur resolutiõ, & de leur courage, & que tant s'en faut qu'ils ayent iamais pensé de se rendre pour vne poignee d'hommes qui estoit deuant leur ville, qu'au contraire ils estoient tout disposez & resolus de soustenir vn camp de trente, voire de quarante mil hommes

s'il se presentoit, au parauãt qu'ils voulussent seulement entamer vn propos de composition, & moins encores de redition comme on leur auoit voulu imposer.

XVII.

Et cõbien que ces nouuelles me soiẽt assez nouuelles & fascheuses. Toutesfois i'en ay receu d'autres par lettres de Monsieur de Iardu mon beau-frere, qui est deuant Orleans, lesquelles me martellent beaucoup d'auantage. Ie vous raporteray briefuemẽt quatre ou cinq chefs quelles contiennent.

Le 1. Que ceux d'Orleans se soucient si peu d'eux, qui sont deuant la ville, que ils fõt tous les iours à leur veüe, des sorties de dix, douze, & quinze cuirasses seulement, sans qu'ils ayent, ny le moyẽ, ny posible le courage (car ils ne reçoiuent point d'argent) de les empescher. Le deuziesme chef, Que ceux de dedãs

leur refcriuent quelquefois par goffe-rie des lettres, comme à leurs bõs amis, difans qu'ils fe peuuent bien affeurer, au nombre qu'ils font, que iamais ils ne receuront aucun defplaifir de leur part: Car (difent-ils) leur victoire n'auroit point de louange ny d'honneur: Signifians par là, qu'ils les eftiment indignes de leur colere.

Le troifiefme, Que depuis q̃ le bruit de Monfieur du Maine leur a foufflé aux oreilles, Ils ont perdu la fixiefme partie de leurs foldats: parce qu'ordinairemẽt quand ils en mettent cinquante ou foixãte en embufcade: quatre ou cinq heures apres, à tout le moins le lendemain, il n'en refte pas la moitié, quelquesfois pas le quart, qu'ils ne foient tous entrez dedans la ville: En fin le plus fouuent il ne s'en faut que ceux aufquels on a refufé les portes, & qui n'ont pas peu entrer dedans pour n'eftre d'affez belle

deffaite: lesquels, ceux de la ville remerciēt (par gosserie) disans, qu'ils n'en peuuent pas heberger d'auantage pour vn coup, & qu'ils les prient de les excuser iusques à vne autre fois.

Le quatriesme, Que pour acheuer la moquerie qu'ils veulent former, ils fōt sortir des viures de dedans leur ville, lesquels ils vendent aux asiegeans, & leur disent qu'ils leur ont beaucoup d'obligation : car estans cause qu'ils exercent les œuures de charité, ils sont par consequent les instrumens, au moyen desquels ils gaignēt le Royaume des cieux. Voulās dire qu'ils reçoiuēt, Les vns dedans leur ville, craignans qu'ils ne meurent de froid deuant leurs portes. Aux autres, qu'ils fōt administrer des viures de peur qu'ils n'y enragent de faim. Ce qui leur seroit (disent-ils en se moquās) vn trop grand reproche deuant Dieu.

Le cinquiesme, Que leur siege fait cō-

te de deſcamper auſsi toſt qu'il ſçaura que Monſieur du Maine ſera proche: & qu'il n'y demeurera pas vn ſeul homme pour tenir la campagne.

Le ſixieſme & dernier chef, Que lors le Roy ſe trouuera bien empeſché pour ſe ſauuer luy meſme: Et ce pendant que les priſonniers pourront bien auoir du bō: car le Roy aduiſera pluſtoſt à ſa ſauuegarde qu'à leur ſerieuſe & ſoigneuſe garde. Voila ſommairement ce que cōtiennēt les lettres dudict Sieur de Iardu, leſquelles (afin que ie ne vous mente) ie trouue ſouſtenuës de tres-grandes apparēces, & de raiſons biē vrgentes: C'eſt cela auſsi qui m'a donné occaſion de les vous rapporter icy: Afin que vous y adiouſtiez tant & ſi peu de creance qu'il vous plaira.

XVIII.

Ie ne vous ſçaurois dire n'y exprimer: combiē de fois ie me ſuis deſpité & deſ-

pleu en moy-mesme, (comme encor ie fais, quand i'y pẽse) du refus que le Roy feit aux deputez d'Orleans, qui estoiẽt venus vers luy, aussi tost qu'ils sceurent la nouuelle de Mõsieur de Guyse, pour luy mettre leur ville soubs son obeissãce: Pourueu qu'il leur voulut passer les deux conditions que vous sçauez, L'vne qu'ils auroiẽt vn autre Gouuerneur que Mõsieur d'Antragues, L'autre que leur Citadelle seroit razeé, Ce que le Roy nõ seulement ne leur voulut pas accorder: Mais encor il les menassa tres-aigremẽt & seuerement, à la tres-pernicieuse persuasion de quelque Troubleur Do, lequel pensoit indubitablemẽt & en plain iour pescher des Daulphins, mais ie croy qu'encor sur le soir il se contentera bien de simples Saulmons.

XIX.

En fin ie trouue que ce refus seruit de planche asseuree à nostre malheur, pour

faire son approche sur nous.

Premierement il fut cause que Monsieur le Cheualier d'Aumalle fut nō seulemēt admis dedans Orleans: mais tres-bien receu & accueilly de tout le peuple: Car il leur venoit comme vn recōfort asseuré, sur vn commencement de desespoir (auquel la responce du Roy les auoit contraints & quasi precipitez) & de faict si tost qu'il y fut entré, il leur remeit le cœur au ventre & l'asseurance au cœur. Il distilla & alābiqua sur leurs estommachs refroidis, quelque peu, du trop de hardiesse, & chaut courage qu'il a en luy, si bien que la guerison de leur estonnement & inasseurance s'en ensuiuit prōptement. La valeur laquelle leur a depuis esté plus que iamais domestique & familiere nous en a assez, & trop pour nous, donné de tesmoignage par ses effects.

XX.

De ce malheur s'en sōt ensuiuis d'au-

tres plus importans, en consequence toutesfois du premier: C'est qu'Orleãs s'estãt ainsi rebellé & ayant enuoyé par toutes les villes vne declaratiõ de sa volonté & resolution: alors elles se mirerent & comporterẽt toutes à son exemple, sçachant assez l'importance de la ville, & le moyen qu'elle auoit de leur nuire, ou de les endõmager en cas qu'elles ne se resoudissent à courir la mesme risque qu'elle faisoit.

XXI.

De là est venuë l'asseurance de Paris (le comble de nostre malheur) laquelle estoit au commencemẽt composée assez bijarrement, d'humeurs tiedes & froides: Dõt on tiroit vne presomption tres-grande, que sa manutention en tel estat ne dureroit pas long temps: n'eust esté la reciprocité de correspondãce & d'intelligence qui interuint du depuis entre elle & Orleãs. Tout cela à creu le

cœur,

cœur, apprefté le courage, & renforce la hardieffe des fubieƈts, mutins, & ennemis du Roy.

XXII.

Que fi au cõtraire le Roy euft accordé à ceux d'Orleãs ce qu'ils demãdoiẽt (feruant pluftoft à fes affaires, que s'accommodant à leur demande) ils fe fuffent maintenus foubs fon obeiffance, & par confequẽt ils euffent tenus, & retenus en bride toutes les autres villes, pour fe contenir foubs la mefme fubieƈtion: Et la mefme crainte qu'elles auoient d'Orleans (laquelle les auoit efpoinçõnees à fe rebeller contre le Roy) les euft contrainƈt de fe declarer pour fon feruice, & m'affeure que Paris mefme, euft fongé deux fois à la refolution euft prinfe.

XXIII.

Mais en tous cas, le Roy n'euft-il pas toufiours bien & commodement prins

la raison d'vnē forfaiture & requeste si impudēte & desobeissante? Trop trop, Quād il se fust veu le plus fort sans contredit. Il y alloit d'vne simple dissimulatiō, Parler de paix en la bouche, & laisser le sāg en depost sur le cœur, iusques à ce q̄ quelque occasiō chosie eust apporté la saison propre de s'en descharger l'estomach, & de vomir le fiel qui y eust couué.

XXIIII.

Ie croy bien sans doute que le Roy n'est pas à s'en repentir: mais (helas) cela ne nous garētit pas des malheurs qui sont trop prodiguement respandus sur noz fortunes, Que s'il eust seulement entheriné l'vne des demandes de ceux d'Orleans, Ie croy fermement qu'il fust orleans, & non pas en la peine, ny en la plaine cōme il est: car il ne luy reste pas en tout son Royaume vne seule ville d'asseurāce, pour luy seruir d'Azil & de refuge inuiolable.

XXV.

Mais pour me recueillir ſur tout cè que ie vous ay diſcouru iuſques icy, & vous en dire mon aduis, iugemēt, & arreſt, auſsi franchement & rondement que vous m'en auez donné l'exemple, & la leçon par vos lettres. Ie vous aſſeure, Si le Roy eſt diſgratié deuāt Orleās, Que i'eſtime que ce rebutement luy importerá de toute ſa fortune, voire luy apportera vne conſequence neceſſaire, q̃ tout ce qui en dependera, prendra la meſme deſroute: ſuyuant le vieil Prouerbe, *La premiere pince vaut la pinte*. Que ſi vous me demandez maintenant qu'elle opinion i'ay dudict Siege, Ie vous diray à mon regret, que les preſomptiōs que ie vous ay recité, ſont en mon endroit ſi violentes, qu'en conſequence d'icelles, ie tiēs ja le cāp pour leué, Le Roy par ce moyen deſnué de toutes ſes forces, Son royaume treſper-

du pour luy, luy-mesme tout rsepandu à ruine: sans qu'il me reste aucune esperance de restablissement pour l'aduenir.

XXVI.

Mais ie suis contẽt de dõner moĩs de foy à ces presomptiõs & consequẽces: Ie vous veux monstrer (encor q̃ le cœur m'en fende) par raisons plus viues, qu'il luy est impossible, ny de se remettre iamais sus, ny seulemẽt de se reconcilier à son bon-heur & prosperité passee: Car

Si lors, que la fortune estoit encor driocte pour se pouuoir verser aussi biẽ de son costé que de l'autre,

il a eü tant de peine à faire vn meschant corps d'armee, qu'il a fallu qu'il l'ait rapsodié & mẽdié de mil endroits,

Maintenant que la fortune s'est du tout declaree contre luy: Quelle attente en auez vous?

XXVII.

Si lors, que la fortune sẽbloit l'auoir

mis au deſſus de ſes entreprinſes,

Il n'a peu ny tous les Capitaines qu'il y employoit leuer en tous ſes païs vne ſeule compagnee,

Maintenant que la fortune eſt panchee & toute courbee ſur ſon malheur; qu'en pouuez vous eſperer?

XXVIII.

Si lors, que la fortune ſembloit l'auoir leué ſur le Theatre de conqueſte,

Il a trouué que les Commiſsiõs qu'il decernoit pour conqueſter des hõmes, ne ſeruoient que de riſee & n'auoiẽt autre vertu que de faire enroller ſept ou huict beliſtres, qu'encores les communes vouloient maſſacrer,

Maintenant que la fortune ſemble eſtre obligee à ſa ruine certaine & generale: qu'elles forces penſez vous qu'il fera?

XXIX.

Si lors, que la fortune l'auoit fait triõpher de ſes ennemis les plus iurez,

Il a rencontré tous ſes ſubiects eſguiſez & appointez cõtre luy, diſans qu'ils ne marcheroiẽt iamais ny ſoubs ſes drapeaux, ny pour luy, Pour paſſer ſur le ventre à leur Religion,

Maintenãt que la fortune triomphe de ſon malheur: Quelle obeiſſance penſez vous qu'il en tirera.

XXX.

Si lors, que la fortune l'auoit rendu plus à craindre, & effroyable, que feu, foudre & tonnerre.

Il a trouué toutes ſes villes, citadelles, & chaſteaux bandez contre ſes efforts,

Maintenant que la fortune ſemble pluſtoſt auoir irreuocablement iuré ſa teſte à tout le monde, que l'auoir ſimplement promiſe à quelqu'vn : Quelle part trouuera-il ſon aſſeurance?

Comment fera-il pour euiter
La terreur, La ruine, Le ſac, Le fer & Le ſang qui
Le regarde, Le cõduit, Le ſuit, Le talõne, Le menaſſe
Et qui ont deſia barre ſur lui ineuitable.

Mais las! nos malheurs me saisissent le cœur, Ie me meurs, si ie n'adresse ce discours à quelque subiect plus doux. C'est la peur (non pas ma main) escappee au desespoir, qui a conduit ma plume iusques icy.

XXXI.

Ie reuiens maintenant à Monsieur d'Aumalle & à nos Parisiens, lesquels n'ont pas les nerfs moins bandez pour apporter quelque chose & de leur industrie & de leurs effets à la cause qu'ils appellent commune, que ceux dont ie vous viens de parler.

La compagnee de deux cens Lances que Monsieur d'Aumalle leue dedans Paris, pour faire ou des courses aux ènuirons, ou empescher celles qu'on y pourroit faire, en dōne vn assez ample tesmoignage, Et n'estime rien moins, Qu'encores que la fortune nous voulut monstrer meilleur visage que nous

n'esperons, Sinon que lesdictes Lances
romproiēt le col à toutes les entreprin-
ses que nous pourrions faire sur eux:
Car elles seront tousiours sus-pied, &
prestes pour voltiger en la cāpagne en
cas de quelque descouuerture.

XXXII.

La resolution que Monsieur d'Au-
malle & Messieurs de Paris ont prinse,
me semble encor plus importāte & pre-
iudiciable au restablissement de nos af-
faires: Car ils ont arresté & cōclu de fai-
re en vn moys, la despence qu'ils se pro-
posoient au commencemēt de faire en
sept ou huit: pour aduācer par le moyē
de cest aduance leurs affaires dedans le-
dict moys, autant & plus qu'ils feroient
en vn an entier, s'ils continuoient leurs
pointes plus froidement.

XXXIII.

A ceste fin, ils font vn fonds de deux
à trois cens mil escus, pour non seule-

ment